Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 9 (1873)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER. 15 NOVEMBRE 1873

9e année. N° 22.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De l'enseignement de la composition et de l'histoire nationale. — Rapport lu à la réunion du congrès pédagogique jurassien à Moutier. — — Correspondances jurassienne et vaudoise (Sur un abécédaire. — Analyse littéraire). — Chronique scolaire.

De l'enseignement de la composition et de l'histoire nationale.

Un instituteur vaudois nous mandait l'autre jour les lignes suivantes :

« Permettez-moi de vous soumettre les deux questions que » j'aimerais à voir traiter dans les colonnes de notre Revue » pédagogique :

» I. Etant données les modestes ressources de l'instituteur » primaire, quels sont les meilleurs ouvrages dont il puisse » composer sa bibliothèque ?

» II. Quelle position doit prendre vis-à-vis de la critique » l'instituteur qui enseigne l'histoire suisse à l'égard de

« de la tradition relative aux origines de la Confédération? » Personne mieux que notre rédacteur en chef ne pourrait » nous éclairer sur la dernière de ces questions. »

L'auteur de la lettre, M. Roulin, émet un troisième vœu, c'est celui de voir continuer le manuel de composition commencé par M. Dubois ; « quoiqu'il ait quitté l'enseignement, » ajoute M. Roulin, je pense qu'il ne refusera pas à ses anciens » collègues la communication de ses vues sur cet enseigne- » ment si peu compris et si difficile.

Le rédacteur de l'*Educateur* ne peut que joindre son vœu à celui qu'exprime M. Roulin, concernant le manuel de composition annoncé par M. Dubois, et il croit être l'interprète de tout le corps enseignant, en lui communiquant ce désir. Il saisit aussi cette occasion publique pour marquer son vif et profond regret de sa retraite.

La question relative à la bibliothèque d'un maître d'école est des plus intéressantes et des plus importantes. Nous aimerions à la voir traiter par plusieurs instituteurs. Après quoi nous dirions aussi notre façon de penser sur ce sujet capital.

Quant à la question historique, nous comptons la traiter nous-même dès que la place le permettra, car cette question est toute d'actualité et commence à se poser dans la Suisse allemande. Ainsi que nous l'apprend le *Berner Schulblatt* du 25 octobre, elle a fait l'objet d'une discussion dans une conférence d'instituteurs de quatre cercles réunis le 20 octobre dans l'église d'Ursenbach. 100 instituteurs et 50 institutrices étaient présents. M. le Directeur de l'école normale de Hindelbank, Grütter, présidait, et c'est lui qui a introduit la discussion par un rapport dont nous donnons les extraits suivants :

« La nouvelle manière d'écrire l'histoire et de procéder » aux recherches qui la constituent, diffère beaucoup de l'an- » cienne. Cette dernière consistait dans l'appréciation, le dé- » veloppement et la transmission aux générations naissantes » des traditions de la génération précédente, et s'appuyait sur » la narration des vieilles chroniques.

» Les plus anciennes chroniques suisses ne datent que du » XVe siècle ; elles ont été rédigées par ordre des gouverne- » ments et dans un sens officiel ; de là, le manque d'objectivité.

» Elles reposent sur des oui-dire et ne sont partant que des » collections d'anecdotes, et se contredisent les unes les autres.

» Elles méritent par conséquent peu de croyance en opposi-
» tion aux documents contemporains qui sont de nature privée
» ou publique, et dont l'étude et l'interprétation constituent
» la nouvelle manière d'écrire l'histoire. L'histoire documentale
» nous fournit la preuve que l'histoire traditionnelle est fausse
» ou apocryphe sur plusieurs points.

» Voici un certain nombre d'exemples de ce fait:

» 1. La tradition qui fait dériver le nom de Berne d'un ours
» (Bär) tué à la chasse est une fable. [1])

» 2. A la bataille de Schosshalden, les Bernois n'ont pas été
» vainqueurs, mais contraints à faire la paix avec l'Autriche. [2])

» 3. A la bataille de *Dornbühl* (pas Donnerbühl), Ulrich d'Er-
» lach n'était pas le chef des Bernois. [3])

» 4. L'histoire de la fondation de la Confédération, l'histoire
» de Guillaume Tell, comme on dit, est complétement légen-
» daire (ungeschichtlich). Elle est née au milieu du XVe
» siècle et de deux sources contradictoires, c'est-à-dire d'une
» chanson de Guillaume Tell, le *Tellenlied d'Uri* et du Livre
» blanc de Sarnen, une source underwaldienne qui expose
» dans un style biblique les traits d'oppression des baillis. La
» tradition accréditée doit son origine aux historiens Egide
» Tschudi, Jean de Muller et au poète Schiller.[4]) Quelques-unes
» des particularités de cette histoire, le serment du Grutli et
» beaucoup de noms, ceux de Henri an der Halden, de Her-
» mann Gessler et de Marguerite Herlobig, sont de récente
» origine.

» 5. Les portraits que l'histoire traditionnelle nous a transmis
» de l'empereur Rodolphe, de son fils Albert, de sa fille et de
» la reine Agnès ne sont pas exacts. Rodolphe, prince artifi-
» cieux et ami du clergé, peu scrupuleux sur les moyens, est le
» véritable type de l'ambition des Habsbourg. Albert, dont
» l'histoire traditionnelle a fait le bouc expiatoire de la dy-
» nastie, était un prince populaire, juste, éclairé. [5]) Agnès, qui

---

1) L'histoire sérieuse a rejeté depuis longtemps la légende de l'Ours. Nos abrégés n'en parlent pas.

2) La défaite des Bernois est indiquée dans les ouvrages élémentaires en usage.

3) On passe volontiers d'un extrême à l'autre. C'est comme on écrit aujourd'hui Zæringen au lieu de Zæhringen. Encore cette dernière orthographe se trouve-t-elle dans plusieurs ouvrages savants, entre autres celui de Wattenwyl-Diesbach sur l'histoire de la ville et des campagnes de Berne. 1867.

4) Schiller a pris pour guides nos historiens nationaux.

5) Cette opinion aurait besoin elle-même d'être soumise à la critique.

» n'est arrivée en Suisse qu'après le supplice des régicides, » était une femme respectable et généralement estimée.

» 6. Le siége de Soleure par Léopold d'Autriche est historique. Il n'en est pas de même de la captivité de Jean de Buchegg et de la magnanimité des Soleurois.

» 7. La question de savoir si Rodolphe d'Erlach a commandé » à Laupen est douteuse, mais semble devoir être tranchée » dans un sens négatif pour Erlach.[1])

» 8. L'exil de Jean de Bubenberg est en opposition avec les » documents.

» 9. Plusieurs des incidents traditionnels de la bataille de » Sempach sont en opposition avec l'histoire. La mort héroïque » d'Arnold de Winkelried a été mise en question, mais elle a » été reconnue authentique. [2])

» La tradition relative à l'apparition des femmes appenzelloises au Stoss est une broderie des chroniqueurs.

Les motifs qui ont déterminé les instituteurs bernois à s'occuper de ces questions sont énoncés comme suit dans le *Berner Schulblatt* : « il importe d'initier les populations aux » questions d'actualité, partant de réduire l'enseignement » historique. Et comme ce qu'il reste à étudier de strictement » historique forme un bagage considérable, il y a nécessité à » se débarrasser de ce qui n'a pas ce cachet de sévère exactitude.

» La légende et les traditions peuvent servir à l'ennoblissement des caractères. Mais cet élément-là appartient à la » poésie, non à l'histoire. Le culte de la légende n'est pas » essentiel à la culture du patriotisme. Un amour de la patrie » qui ne repose pas sur la vérité, loin d'être avantageux, conduit à un faux orgueil national qui surfait les forces d'un » peuple, et à une adoration du passé qni nuit aux aspirations » du présent. La conséquence de ce raisonnement est qu'il » faut mettre l'enseignement historique en rapport complet

---

[1]) Voir l'article de M. de Muralt dans les Biographies suisses, récemment publiées à Lausanne, où l'opinion contraire est soutenue et a pour elle bien des probabilités.

[2]) Les Niebuhr helvétiques avaient commencé à démolir Winkelried, comme ils ont fait descendre Rodolphe d'Erlach de son piédestal. (Voir l'*Educateur* du 1er mai, Winkelried à Sempach, 130). Un article du journal la *Patrie* de Genève avait enregistré cette démolition et faisait un grief aux instituteurs de conserver la tradition. On voit à quoi l'on s'expose en allant trop vite dans cette voie.

» avec les données des recherches et de la critique nou-
» velle. »

Tel est le résumé de la thèse intéressante de M. Grutter, de Hindelbank, qui a été appuyée par les uns, combattue par d'autres. Nous nous bornons pour aujourd'hui à cette communication et aux notes dont nous avons accompagné les dix articles de foi historiques d'Ursenbach. Mais nous croyons la thèse digne d'un examen sérieux en dépit du peu d'écho que rencontrera la manière de voir de la réunion d'Ursenbach, chez bon nombre de lecteurs. Essayer tout et retenir ce qui est bon, telle est notre maxime en pédagogie comme dans les autres branches de l'instruction publique.

En attendant cet examen, qui ne tardera pas, nous faisons une simple remarque pour montrer la diversité des appréciations en matière d'enseignement historique. Pendant que dans une fraction du Corps enseignant de la Suisse allemande, les abrégés de l'auteur de ces lignes ont été critiqués comme étant trop favorables à la tradition, dans quelques cercles de la Suisse romande que nous pourrions nommer, on en est à regretter l'ouvrage de Zschokke, composé en 1820 et calqué sur l'histoire de Jean de Muller, dont les dramatiques et poétiques récits sont battus en brèche et démolis de toute part par la science et les nombreux travaux accomplis depuis 1834. Et, chose curieuse ce sont de chauds progressistes en politique qui voudraient revenir à l'histoire légendaire *par patriotisme et enthousiasme*, sans tenir compte de la transformation qui s'opère dans l'esprit de tous ceux qui s'occupent sérieusement d'histoire. Mais leur foi d'occasion n'arrêtera pas le mouvement. Il est malheureusement des intelligences ardentes qui croient pouvoir procéder par $a+b$, comme dans les mathématiques, et nient inconsidérément ce qu'ils seront peut-être contraints de reconnaître authentique dans une ou quelques années; pareils à ces théologiens d'outre-Rhin qui déclarent cette année telle partie de l'Evangile authentique, sauf à la proclamer apocryphe une autre année, et qui reviennent sur leurs pas plus tard pour rétablir ce qu'ils ont détruit dans leurs livres, sinon dans le cœur, l'esprit et la conscience de leurs lecteurs abasourdis de ces métamorphoses. C'est uniquement à ces novateurs absolus que s'adresse notre observation, et non aux hommes d'étude qui cherchent consciencieusement la vérité historique.

Alex. DAGUET.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA QUESTION :

Quels sont les principes d'après lesquels doit être rédigé un manuel de langue approprié à nos écoles primaires, et quel est l'ouvrage qui répond le mieux à ces principes? [1])

LU A LA RÉUNION DU CONGRÈS PÉDAGOGIQUE JURASSIEN A MOUTIER, LE 6 OCTOBRE 1873.

On n'apprend pas plus à parler par les règles de la grammaire, que nous n'apprenons à marcher par la loi de l'équilibre.
(*Bernardin de Saint-Pierre*).

Les mots pour les pensées; les pensées pour le cœur et la vie. (*P. Girard*).

I.

IMPORTANCE ET ACTUALITÉ DE LA QUESTION.

Depuis longtemps on ne discute plus sur l'importance d'un bon enseignement de la langue maternelle. On est unanime aujourd'hui à reconnaître que cet enseignement est aussi nécessaire au développement de la vie de l'intelligence que l'air, la lumière, la nourriture et l'exercice ne sont indispensables à la vie physique. C'est l'étude qui *meuble l'esprit en le forgeant*, qui *le forge en le meublant*, selon l'expression ingénieuse de Montaigne.

La langue maternelle occupe donc sans contestation le premier rang et la plus grande place dans le programme de nos études primaires. Perfectionner cet enseignement, c'est par là même élever le niveau de l'école populaire. Aussi les hommes d'école les plus éminents y ont-ils voué chez nous une sollicitude plus spéciale, car ce n'est pas à l'enseignement secondaire et supérieur que les ressources bibliographiques manquent. Ce sont les bons livres élémentaires qui font généralement défaut. Ce sont les débuts surtout qui sont d'une importance capitale, décisive pour toute la suite du développement intellectuel; car si l'on suit une fausse voie, plus on s'avance plus on s'égare.

C'est donc avec raison que figure au premier plan de nos préoccupations scolaires d'aujourd'hui cette question si complexe, si controversée, si souvent débattue, de l'enseignement élémentaire de la langue maternelle, cette question qui a donné lieu déjà à tant de tâtonnements, d'expériences laborieuses, pénibles et souvent stériles.

([1] Pour faciliter la publication de l'excellent travail de notre honorable collaborateur, nous donnerons un supplément dans notre prochain numéro.

C'est donc un sujet d'actualité que nous avons ainsi à traiter en famille : il ne s'agit pas ici d'une grammaire seulement, mais d'un cours complet de langue maternelle, avec tous ses éléments, c'est-à-dire la lecture, la grammaire, le vocabulaire, la composition, l'étude des morceaux, etc. Il ne s'agit pas de l'école à tous ses degrés, mais de l'école primaire, non de l'école primaire en général, mais du Jura bernois en particulier.

II.

BUT.

Et d'abord, avant de rechercher les principes de cet enseignement, il importe de se rendre bien compte de son but, car les principes doivent dériver du but lui-même.

Celui-ci résulte, pour nous, de la destination de l'école *primaire* ou *populaire* (*die Volksschule*). Or il s'agit ici, comme le nom même l'indique, d'un établissement de culture générale, sans distinction de rang ni de vocation. Comme les neuf dixièmes de la population sont réduits par leur position sociale à borner leur horizon intellectuel au cadre de l'école primaire, celle-ci a pour mission de rendre chacun de ses élèves aptes à la carrière qu'il embrassera plus tard, en les dotant de connaissances générales aussi complètes que possible formant un tout déterminé.

Or la loi en plaçant la langue maternelle au premier rang des études primaires ajoute : *de manière que l'élève apprenne à s'en servir correctement et couramment, de vive-voix et par écrit.* Ce qui signifie, s'il nous est permis de paraphraser la pensée du législateur : *rendre l'enfant apte à parler* EXACTEMENT *et à transcrire* CORRECTEMENT *ses pensées; lui apprendre à connaître les formes de la langue et les idées qu'elles représentent ; le mettre en état de comprendre et de dire lui-même ce qui est dit, écrit ou imprimé ; l'habituer à donner à ses pensées la forme la plus exacte, à les revêtir d'un corps, d'une expression qui y réponde parfaitement.* *(A suivre.)* BOURQUI.

CORRESPONDANCE JURASSIENNE.

Rauracie, 1er octobre.

En lisant dans votre numéro du 1er septembre l'article où M. Erard, instituteur, rend compte de l'Abécédaire abréviatif, ou nouvelle statilégie des écoles primaires, etc., je n'ai pu me défendre d'une impression de doute sur les faits allégués. N'est-ce pas abuser de la crédulité publique que de prétendre à des résultats aussi peu justifiés dans la pratique ? Ah ! si l'auteur disait vrai, nous n'aurions qu'à nous réjouir d'une telle merveille qui, comme fait général, n'exige que quinze à vingt jours pour initier à la lecture courante un élève non préparé! S'il ne s'agissait que de quelques phrases à construction régulière, nous n'en demanderions pas tant; mais s'il s'agit de l'étude de tout notre système graphique et de lire sans difficulté dans un livre

simplement écrit, tous les mots venus, je m'inscris en faux contre cette assertion. Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de présenter quelques considérations à vos lecteurs, à l'appui de ce que j'avance, et de réduire à leur propre valeur les prétentions de l'article auquel je réponds.

M. Erard mentionne, comme second degré, pour arriver à la lecture courante, l'étude des syllabes ; et plus loin, se contredisant, il affirme que les élèves n'ont plus besoin d'apprendre les syllabes. Il ajoute que c'est là un tour de force en apparence incroyable, que l'auteur de l'Abécédaire abréviatif ait pu affranchir les commençants de l'étude des syllabes. *Tour de force!* Certes, je le crois bien, car personne, jusqu'ici, n'a pu encore en exécuter un pareil. En effet, s'il y a un axiome irréfutable, c'est que nul n'arrive à lire couramment sans être à même de reconnaître la forme et la valeur des syllabes. Il y a un point d'attache si nécessaire entre les syllabes et les mots, que nier qu'il y ait lieu d'étudier les premières, c'est soutenir une chose impossible, puisque à ce compte nul ne serait capable de lire couramment. Cette contradiction se reproduit encore quand M. Erard dit, d'une part, que l'élève bien exercé lit *à première vue* les *syllabes*, les mots et les phrases; et de l'autre : « Je n'hésite » pas à dire que l'Abécédaire abréviatif est un instrument merveilleux de pro- » grès entre les mains d'un instituteur. Il suffit qu'il s'en rende parfaitement » compte avant de le mettre en pratique et qu'il soit convaincu que *tout se ré-* » *duit à l'étude pure et simple des voyelles et des consonnes.* »

Nous ne comprenons pas M. Erard, quand il avance que procéder par la syllabe, c'est procéder *empiriquement*. Le mot est-il bien choisi ? Et n'est-ce pas jeter sans raison de la défaveur sur une marche aussi logique et aussi pratique que celle qui fait l'objet de la collection des tableaux de lecture publiés par M. Mabille, ancien régent à Yverdon ? Qu'y a-t-il de plus méthodique et de mieux ordonné que cette manière de présenter les choses ? Au reste, cette méthode a fait ses preuves et elle ne craint la comparaison avec aucune autre.

Il est évident que la méthode préconisée n'est autre que la nouvelle épellation flanquée de cet *eu* initial, plus propre à obstruer qu'à éclairer la marche, bagage qu'il faut d'ailleurs abandonner plus tard comme superflu. Comme moyen d'apprendre à lire, la nouvelle épellation est un progrès sur l'ancienne ; laissons-lui son caractère propre sans l'affubler de ce nouveau chapeau qui la défigure. Telle qu'elle, et en présence des effets différents des consonnes, elle a déjà bien assez à faire de justifier sa raison d'être. Seule, la non-épellation a le droit de prétendre être conforme à la nature des choses, par son accord parfait entre la manière dont l'enfant apprend à parler et à lire.

Dans le nouveau système d'épellation, c'est surtout l'oreille qui serait à l'œuvre ; car M. Erard prétend que l'élève entend distinctement *partir, calcul pri. flé, cru,* quand on lui fait lire *eup.. a,. eur.. eut.. i . eur, euc,. a.. eul.. euc.. u.. eul, eup.. eur.. i, euf.. eul.. è, euc.. eur.. u.* Nous avons de la peine à y croire : tout ce que nous voyons là, c'est une malheureuse déformation de l'image de la syllabe que l'œil de l'élève doit nécessairement voir nette, distincte, pour se l'approprier de manière à pouvoir la reconnaître à première vue et la lire ; et pour cela, qu'y a-t-il de plus naturel que

de lui présenter les choses comme elles sont : *cal-cul* ou *calcul*, *par-tir* ou *partir*, *pri*, *flé*, *cru*. Mais, dit alors M. Erard, il faut alors faire apprendre mille à douze cents syllabes, tandis qu'autrement on n'a à apprendre que 40 à 50 signes. — Que vous êtes loin de la vérité, M. Erard ! Pour les consonnes à effets simples, notre système graphique nous oblige à distinguer soixante-six formes et cas divers ; les voici :

b	c	d	f	g	h	j	l	m	n	p	r	s	t	v	z	ch	gn
bb	ec	dd	ff	gg		j'	ll	mm	nn	pp	rr	ss	tt	w	zz		
	ch	d'	ph	gu		g	l'	m'	n'		r'	s'	th	f	s		
	k	dh									rh	c	t'		x		ill
	q											c'	d				ll
	qu											ç					il
	qu'											sc					l
	x											t					
	g											x					

On voit que *c*, *d*, *f*, *g*, *l'*, *ll*, *t* et *x* figurent dans ce tableau comme étant des consonnes à plusieurs effets et que *c* et *s* n'ont pas moins chacune de neuf formes différentes. — Pour les consonnes complexes, à un ou plusieurs caractères, voici quatre-vingt-un cas différents : bd, bj, bl, bn, br, bs, cel, ocr, chl, chr, cl, cr, ct, db, dj, dl, dr, dv, fl. ffl, ffr, fr, phl, phr, gg, gj, gl, gm, gn, gr, lb, lc, lf, lg, lph, lm, ln, lp, lr, ls, lt, lv, mn, pf, pl, ppl, ppr, pr, ps, pt, vb, vbr, rc, rd, rg, rs, rt, sc, scl, scr, st, str, thm, tr, ttr, ts, tz, vr, x, cc, cs, x, gz, xc, xcb, xcr, xf, xh, xp, xph, xpl, xr, xt, xtr. Qu'on juge maintenant du travail à faire pour décomposer et lire, au moyen de l'*eu initial*, ces cent-quarante-sept cas de consonnes à distinguer. Et si des consonnes nous passions aux voyelles changeant de formes, dans certains cas, et d'effets ou de son dans d'autres, que n'aurions-nous pas à faire remarquer ? Ainsi, pour les seuls sons *an* et *in*, nous trouvons plus de soixante manières différentes de les écrire. Et puis, l'ensemble des voyelles en général renferme un grand nombre de lettres quiescentes : appliquer l'*eu initial* à les lire, ne serait-ce pas faire preuve d'un parfait nonsens ? Nous ne saurions donc croire que la méthode que nous critiquons soit appliquée, comme l'affirme M. Erard, avec un succès extraordinaire. Son procédé n'est ni naturel ni facile ; il exige le concours d'un maître parfaitement au courant de la méthode. Au lieu de cette célérité si vantée, nous le croyons frappé de lenteur et de stérilité. — Si, au contraire, nous partons de l'idée qu'il faut présenter les choses à l'élève comme elles sont, nous nous garderons bien de les étayer d'un échafaudage inutile et qui les dénature. Le vrai sera notre fil conducteur, car avoir le vrai pour guide, c'est marcher sûrement et vite.

Considérant que les voyelles et les consonnes sont des choses différentes, dans leurs effets, bien des personnes pensent qu'il convient de les présenter séparément à l'élève. Mais elles oublient que le *son* ou la syllabe est *un* dans sa forme et dans son effet, et qu'il engendre le mot comme l'eau engendre la rivière, qui n'existerait pas sans cette eau. — D'autres, convaincus de cette vérité, se montrent embarrassés dans la manière de procéder. A celles-ci nous

dirions : Supposez les voyelles les plus usitées connues de l'élève, et qu'il s'agisse de lui faire découvrir l'effet ou le rôle des consonnes les plus usitées ; nous partirons des articulations diverses, et, à l'égard de *ab*, nous dirons à notre élève en la lui montrant : voilà ce que tu connais (a) et voici ce que tu ne connais pas (b) ; si *a* était une cloche et ce qui vient après, son battant, et qu'on frappe *a* contre *b*, voici le son qui s'entendrait : ab... dis-le avec moi... dis-le tout seul... Bien. *Il*, *ob*, *ub* se liront ensuite sans difficulté. Procédant de même pour les articulations avec les autres consonnes, l'effet de celles-ci s'apprendra naturellement sans qu'il ait été besoin de séparer la voyelle de la consonne. Passant ensuite à l'étude des articulations où la consonne, étant en tête, frappe la voyelle (le battant la cloche) , l'élève qui se plaira à ce jeu de faire sonner les cloches au moyen de leurs battants, vous suivra sans peine. Ainsi, vous ne dénaturez rien, et vous initiez l'élève au moyen le plus prompt et le plus sûr de lire des mots et des phrases.

Un instituteur jurassien.

CORRESPONDANCE VAUDOISE.

Sainte-Croix, le 22 octobre 1873.

Je partage pleinement votre opinion sur l'utilité de l'analyse littéraire; aussi, je m'empresse de saisir le premier moment de loisir pour accepter l'invitation que vous adressez aux amis de l'instruction dans le numéro de l'*Educateur* du 15 septembre. J'arrive peut-être un peu tard ; mais la perte momentanée de ce numéro que je viens de retrouver, est la cause de ce retard que je vous prie d'excuser.

Vous nous conviez à faire une analyse littéraire de la composition *Autour du foyer*. Je l'essaie avec la franchise d'un Aristarque, comme si j'étais appelé à le faire dans les classes de notre école moyenne ou de notre école supérieure, mais sans entrer dans les détails que permettrait le développement oral. D'ailleurs, je ne veux pas abuser de vos colonnes.

J'ai dit plus haut que je voulais faire avec plaisir ce petit travail de critique littéraire : il y a deux raisons à ce plaisir ; la première, c'est que le sujet me plaît; la seconde, c'est que l'auteur a fait preuve, en le traitant, d'un talent naissant qui mérite d'être encouragé, et plus encore de profondeur, de délicatesse et de poésie dans le sentiment. Il y a du cœur dans cette plume, il y a une âme qui *sent* et qui *parle* dans ces quelques lignes que lui ont inspirées les scènes du foyer domestique.

Le sujet me plaît, ai-je dit, et je vais m'expliquer :

On voit trop souvent donner dans nos établissements d'instruction, dans les examens même, des sujets de composition française qui ne laissent de place qu'à la grammaire et à la science toute nue, comme la vérité sortant de son

puits. N'allez pas y chercher des notes pour le cœur, des sentiments qui remuent l'écrivain, une place pour l'imagination qui aime à chevaucher çà et là : vous n'y trouverez rien de semblable, mais les règles de grammaire et de rhétorique à analyser les unes à la suite des autres, une énumération sans fin de connaissances diverses, selon la nature du sujet. L'imagination qui crée, l'originalité puissante qui relève ces créations et leur donne une saveur doux-fleurante, l'être moral qui s'épanouit dans sa beauté ou dans sa laideur, tout, en un mot, ce qui fait l'*originalité* de l'écrivain, n'y saurait trouver de place : la mémoire y a pris celle du cœur; elle seule constitue la vie du sujet; l'élément intellectuel étouffe le sens moral, la science étouffe le sentiment.

Le choix d'un sujet de composition pour un examen de *langue maternelle* est de la plus haute importance. Grâce à lui, vous pouvez faire l'examen intime d'un cœur; vous scrutez la pensée jusque dans ses retraites les plus cachées; vous pénétrez au fond de son imagination; par lui, enfin, vous pouvez faire du candida et unétude non-seulement *scientifique*, mais *morale*. C'est ce genre de sujets que je préfère à tous, et *Autour du foyer* en est un. Il est vrai qu'on ne saurait donner de tels sujets à de trop jeunes élèves, parce qu'ils demandent un certain développemeut intellectuel uni a un développement suffisant du sentiment et de l'imagination, je dirai presque à une certaine science de la vie.

Cela dit, je passerai, si vous le voulez bien, à la critique de la composition *Autour du foyer*. J'aime à croire que l'auteur ne m'en voudra pas et qu'elle s'applique ces préceptes de Boileau :

..... Sachez de l'ami discerner le flatteur :
Tel vous semble applaudir qui vous raille et vous joue;
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Etudions d'abord le morceau intitulé : *Autour du foyer* au point de vue de la diction, de la correction grammaticale.

Alors nous trouvons... La répétition de *quand* indique suffisamment le temps, le moment de l'action, *alors* est donc inutile; c'est un pléonasme vicieux.

La quatrième ligne renferme un pléonasme beaucoup plus repréhensible ; c'est l'emploi du pronom *y*, qui représente ici la *nature agitée et la paix d'une famille*, idée qui n'a pas été énoncée avant *y* et que ce pronom ne saurait donc rappeler.

Où fillette joyeuse, elle avait joué et dansé... L'emploi du passé simultané est indiqué par le sens : dans sa jeunesse elle *jouait* et *dansait* sous le grand tilleul.

Au beau printemps avait succédé l'été.... La chose est encore vraie pour la bonne grand'maman; il faut donc : *Au beau printemps a succédé l'été.* Le printemps n'est pas revenu et ne reviendra plus.

Avec ses compagnons... Elle avait des *compagnes* plutôt que des *compagnons*. Ce dernier mot fait tache au milieu de ce poétique tableau.

L'automne était venu... Comme le printemps, l'automne *est* venu et il ne s'en est pas allé; les beaux jours ne sont point revenus, et l'hiver lui succède :

les cheveux blancs de la grand'mère, sa face décrépite, sa taille voûtée, courbée vers la terre, sa marche chancelante sont là pour l'attester.

L'adverbe *là* est un peu trop répété; il est complétement inutile dans cette phrase : *souvent aussi elle est* là *pensive...*

Ou s'occupent de quelque petit ouvrage du ménage... S'occupent a ici le sens d'un travail manuel, d'une occupation matérielle et non d'un travail de l'esprit, de la pensée, il faut donc s'*occuper* à.

Quelques petits travaux domestiques serait préférable, ne serait-ce que pour l'euphonie, à *quelque petit ouvrage du ménage.*

Et l'amour maternel est ici-bas le reflet de l'amour divin. L'auteur a voulu, me semble-t-il, exprimer une déduction par cette proposition et non une énumération qui, d'ailleurs, n'aurait pas de sens. *Car* est donc nécessaire au lieu de *et.* On pourrait dire aussi : *tant l'amour*, etc.

Les différentes opinions politiques ou religieuses... Les luttes religieuses existent à côté des luttes politiques, et souvent, comme aujourd'hui, se confondent ; *et* serait donc plus exact que *ou.*

Les mots *là,* dans la phrase qui commence par *Après avoir travaillé* et se termine par *dans sa famille* indiquent la *vie publique* ; correctement, ils devraient désigner l'*intérieur*, et la *vie publique* devrait être représentée par *ici*, appelé d'ailleurs, par son contraire *là.*

Le mot *famille* est trop souvent répété dans les dernières phrases; il pourrait être remplacé par des synonymes.

La paix des nations... l'auteur a, sans doute, voulu dire *la* PAIX *parmi les nations*, ce qui serait plus clair.

Telles sont les principales irrégularités que renferme cette composition. Quant à la ponctuation, elle est généralemont bonne et je ne signalerai pas les endroits faibles. D'ailleurs, les typographes font souvent fi de la ponctuation des auteurs pour y substituer la leur, basée parfois sur des règles très-discutables.

Abandonnons maintenant le fond du sujet, les idées qu'il a fait naître chez notre aimable auteur.

Le contraste établi entre une froide et lugubre nuit d'hiver, et le calme et la paix de la famille autour du foyer est bien choisi, mais on aimerait à le voir développé davantage. Il y a aussi un *hiver* dans ce milieu si paisible ; c'est la grand'maman ; c'est l'hiver de la vie qui a bien aussi ses beautés et ses saisissants contrastes.

Le rôle de la mère de famille est un peu vague *autour de ce foyer.* La grand'mère l'efface trop dans son ombre, comme le soleil couchant laisse dans l'obscurité le pied de la colline pour n'en dorer que le sommet.

Notre jeune auteur est bien pessimiste pour avoir si peu vécu encore. Dans la dernière partie de sa composition, elle nous dépeint la vie humaine sous un jour passablement sombre, et paraît avoir oublié que du choc des opinions naît la lumière. Et *l'homme qui travaille pour l'Etat* — expression bien vague — est-il, par cela même lancé dans les luttes politiques, religieuses, scientifiques ? Certes non. Les hommes d'Etat, les lutteurs politiques dans l'arène po-

litique, ne sont ordinairement pas ceux que l'on voit au cercle du foyer ; j'aurais donc préféré y voir figurer un industriel, un commerçant ou un agriculteur.

Quoi qu'il en soit, cette partie de la composition dénote chez notre jeune auteur beaucoup d'esprit d'observation et une expérience déjà mûre. L'ensemble du travail, la première partie surtout, a un parfum de poésie qui charme de prime-abord et témoigne en faveur de l'auteur. Elle a laissé parler son cœur et il l'a dirigée comme un sincère ami.

Aussi, je me plais à voir dans l'avenir notre aimable écrivain sous les traits d'une mère de famille modèle, qui saura embellir l'existence des siens et leur faire passer de douces heures *autour du foyer*, qu'elle aura appris à aimer comme un sanctuaire des vertus qui font le chrétien sincère et le citoyen dévoué.

A. Clément Rochat.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Neuchatel. — A propos d'un appareil de M. Delhez (un français, je crois) et qui a pour but d'exercer successivement tous les sens de l'enfant, l'*Allgemeine Augsburger Zeitung* du 8 octobre, tout en condamnant ce procédé qui lui paraît trop compliqué, fait suivre ce blâme de l'éloge suivant à l'adresse d'un de nos compatriotes :

« M. Suchard, de Neuchâtel, le fabricant bien connu de chocolat, que les lauriers de son compatriote Pestalozzi ne laissent pas dormir, a pris la chose par un autre bout. Partant des sens, de celui du goût, il nous donne non-seulement un a b c de chocolat, mais des cartes de géographie et un livret toujours en chocolat, qu'il s'efforce de faire avaler à l'enfant avec l'autre. N'est-ce pas là une idée ingénieuse et qui mérite l'attention des amis de l'éducation. »

— Les derniers jours d'octobre et le 1er novembre, se sont tenues au château ou hôtel cantonal, les conférences générales du corps enseignant primaire. En attendant les détails qu'on nous promet sur les discussions relatives aux questions de l'écriture, du chant et de l'enseignement élémentaire qui y ont été traitées, nous signalerons le résultat du concours. Sur la proposition du jury, la direction de l'instruction publique a accordé des prix et des encouragements aux six auteurs de mémoires et de compositions. M. Albert Henry a obtenu 50 francs pour un *abrégé d'histoire de Neuchâtel*, qui s'arrête à 1707 et qui sera continué ; MM. Bertrand et Renaud 30 francs pour des Manuels de comptabilité, M. Perriard 20 pour une analyse littéraire, et 10 pour un recueil de locutions vicieuses, et M. Puaux 5 pour un essai de chronologie d'histoire suisse.

L'indemnité trop faible (3 fr.) accordée aux régents en a empêché plusieurs de se rendre aux conférences générales. Le directeur de l'instruction fera son possible pour obtenir une augmentation.

— M. Kurz, professeur de musique à Neuchâtel et connu par les longs services qu'il a rendus à la cause de l'art et de l'éducation populaire, ouvre une

école de musique qui se propose de propager le goût de cette étude par une méthode rationnelle, l'unité dans l'enseignement, l'émulation et les soirées musicales qui se donneront dans l'établissement. Un soin particulier sera accordé aux élèves qui se vouent à l'enseignement musical. Il y aura un enseignement de chant élémentaire, un autre de chant artistique, un enseignement instrumental et un cours d'harmonie élémentaire. L'ouverture des cours est fixée au 16 octobre. Le prix du cours est de 25 francs par semestre pour chaque élève.

Les élèves auront 40 leçons par semestre.

Jura bernois. — Le rapport officiel de la direction de l'instruction publique, relatif à l'école normale de Porrentruy, constate que le personnel de cet établissement mixte (en religion) de tout le Jura se compose d'un directeur de deux maîtres principaux, d'un maître auxiliaire et de deux maîtres spéciaux. Un second poste de maître auxiliaire est vacant et n'a pas encore de titulaire. La 18e série d'élèves-régents en comptait 14 à l'examen en obtention de diplôme de ce printemps. 13 en furent jugés dignes. La 19e série, entrée à l'ouverture du semestre d'été, comptait 22 élèves, et dernièrement une nouvelle de 16 élèves a commencé ses études. L'école d'application, qu'on nomme l'école modèle, se composait au printemps de 29 élèves, dont 8 ont été admis à l'école normale et 11 sont partis définitivement de l'établissement. 15 nouveaux ont été admis. En somme, au commencement de l'année, il y avait à l'école normale 25 élèves, à la fin 38, à l'école modèle 29 à l'ouverture et 25 à la fin des cours. Le rapport loue la conduite et l'application des élèves. Les dépenses de l'Etat pour cette institution ont été pour l'année 1872 de 27,100 fr. (Extrait du *Berner Schulblatt*).

Berne. — On a célébré à Wimmis, le jubilé de M. Lehner, inspecteur d'écoles, qui depuis 50 ans se consacre avec zèle et succès à l'enseignement public.

Fribourg. — Non content d'avoir éliminé M. Bise des fonctions de maître à l'Ecole normale d'Hauterive, le Conseil d'Etat vient de l'écarter de celles de maître à l'école secondaire de Bulle, auxquelles il prétendait et avait été reconnu par l'examen plus apte que son concurrent, l'élu du Conseil d'Etat. Le directeur de l'instruction publique. M. Schaller, avait formulé, dit-on, un préavis favorable. Aussi la population de Bulle est-elle froissée du choix, que l'on attribue à des influences cléricales, à celle de l'abbé Horner entre autres, l'aumônier et le directeur effectif de l'école normale d'Hauterive, l'un des rédacteurs de la *Liberté*. La ville de Bulle ne s'en est pas tenue aux protestations ; elle a décidé de fonder une école secondaire pour son compte et de retirer le subside qu'elle alloue à celle de l'Etat.

Tessin. — Dans la nuit du 13 au 14, ce canton a perdu M. l'avocat Michel Pedrazzini, ancien député au Conseil national, auquel l'*Educatore della Swizzera italiana* consacre un article nécrologique.

Grand ami de l'éducation populaire, il a rempli pendant plusieurs années les fonctions d'inspecteur d'écoles du val Maggia et contribua beaucoup à faire entrer cette contrée dans la voie du progrès.

Le même journal publie un aperçu très-détaillé sur les travaux de la société des amis de l'éducation populaire réunie en session annuelle à Bellin-

zona les 30 et 31 août dernier. Parmi les œuvres utiles dont s'occupe la société, nous citerons son concours généreux à l'asile des enfants de la Suisse catholique du Sonnenberg près de Lucerne, à l'amélioration du système des bibliothèques publiques, à la situation intellectuelle des enfants des fabriques, à la publication du journal de la société et d'almanachs populaires, à la formation de comités pour l'histoire, la paléographie (art de déchiffrer les parchemins) la géographie et la statistique, à l'avancement de la société d'agriculture, à l'établissement de crèches, à la réforme du système d'inspection scolaire, à la réforme de l'enseignement élémentaire, que la société a reconnue urgente, entre autres en ce qui concerne la grammaire. A cette occasion s'est posée la question de savoir si l'on devait mettre *une grammaire entre les mains des enfants*? Cette question a fait l'objet d'un mémoire de M. l'avocat Varenna.

Le meilleur mode d'enseignement pour la gymnastique a été abordé également dans la session des amis de l'éducation. La question de l'enseignement religieux a été soulevée par un conseiller d'Etat, qui propose son exclusion du programme. M. Ghiringhelli reconnaissant la gravité de la question a demandé un examen sérieux et le renvoi à une commission, qui n'a pas été adopté. On nomme, au contraire, une commission pour demander l'exclusion de l'école de l'enseignement religieux et la remise de ces leçons à la famille et au ministre des cultes respectifs. Nous espérons pouvoir revenir dans des articles de fond sur quelques-uns des points discutés à Bellinzona et à propos desquels l'*Educatore* a inséré des mémoires des sociétaires.

ESPAGNE. — Après avoir été en butte à toute espèce de misères depuis l'expulsion d'Isabelle, par suite des mesures prises par les gouvernements qui se sont succédé depuis lors, les pauvres maîtres d'école se voient maintenant, dans plusieurs provinces, exposés à la cruauté des carlistes.

A Barcelone, en particulier, c'est le journal intitulé *Clamor del magisterio* qui nous l'apprend, la situation de nombre d'instituteurs et d'institutrices est des plus tristes, ayant à souffrir à la fois de la privation de leurs traitements et de la haine des carlistes.

« Terrible, dit à ce sujet une autre feuille espagnole (le *Magisterio espa-* « *gnol* du 30 août), terrible est la croisade qui se fait contre les instituteurs, » pendant que les incendiaires et les scélérats de tous genres vivent à gogo « et en toute sécurité du fruit de leurs brigandages. Et cela s'appelle « une république. » Il est cependant des gens qui ne désespèrent pas de l'Espagne et qui, vivant sur place, se font un jugement de *visu*, c'est-à-dire par leurs propres observations.

L'exposition scolaire espagnole à Vienne n'a pas été aussi triste et mesquine que nous l'avons dit nous-même d'après un journal allemand. Quoi qu'il en soit, au milieu de toutes leurs calamités publiques et privées, les Cortès espagnoles trouvent encore moyen de discuter des projets de lois relatifs à l'instruction publique.

C'est avec une vive satisfaction que les amis de l'éducation ont vu un député aux Cortès, M. Moran (D. Valentin) reprocher au ministre de l'Encouragement (Fomento) son absence au moment où l'assemblée allait s'occuper du projet de loi concernant l'instruction secondaire et les facultés de philosophies, lettres et sciences, alors que la matière avait été déclarée urgente. C'est avec plus de satisfaction encore qu'on on a entendu le même orateur demander

au ministère de quel droit on présente un projet sur l'enseignement, projet d'ailleurs lilliputien et sans rapport avec la réalité, avant de nantir les Cortès d'un projet de réforme plus urgent, celui de l'instruction primaire. « Ah! s'écrie le « vaillant député, si le parti républicain parvient à élever l'enseignement pri- « maire au sein de cette nation à la hauteur des peuples civilisés, le parti « républicain pourra mourir tranquille et serein, avec la certitude de laisser » une page glorieuse dans l'histoire de ce pays. Ce qui réclame avant tout « une réforme urgente, M. le ministre, c'est l'enseignement primaire. *Ne « savons-nous pas tous, est-ce que ces Messieurs les députés ne savent « pas qu'une grande partie de nos populations de l'Espagne n'ont pas « d'écoles où elles puissent apprendre à lire et à écrire* » [1])?

« J'ai lu un journal qui me taxait de rétrograde, parce que je combattais « le projet qu'on nous présente. Mais je dis à ce journal, je dis à M. le mi- « nistre de l'Encouragement, et je vous dis à tous: élevez l'instruction pri- « maire, et de cette manière vous élèverez le niveau scientifique de ce pays. « Et si vous ne le faites pas, vous ne parviendrez jamais à vos fins, parce « qu'elles ne peuvent être obtenues par le fait que vous aurez fait quelques « douzaines de savants... Je constate avec confusion et une profonde douleur « que, sur 17 millions d'habitants que compte l'Espagne, la statistique compte « 13 millions d'illettrés. Je prie M. le ministre de montrer moins d'impa- « tience à l'endroit des philosophes, des littérateurs, des mathématiciens. « J'affirme que si l'instruction primaire prospère et qu'on puisse arriver à « avoir une Espagne cultivée, nous n'aurons plus à craindre ni les insurrec- « tions du Sud, ni des guerres comme celles du Nord. »

Dans son discours long et approfondi embrassant toutes les parties de l'instruction publique, M. Valentin Moran n'a pas montré moins de sollicitudu pour l'enseignement supérieur, qu'il désire plus complet que le projet et de manière à ne pas donner à la savante Allemagne une fausse idée de l'état de la science espagnole. « Messieurs, s'écrie M. Moran, toutes les manifes- « tations de l'entendement humain ont le même droit à être appréciées et « protégées dans le développement qu'elles ont pris. »

ALLEMAGNE. — Les instituteurs allemands sont fort recherchés dans l'Amérique méridionale et dans l'extrême Orient. Le Chili a appelé des professeurs allemands à l'université de San Yago. La république argentine n'a pas moins de 6 professeurs allemands à Cardova. Le Pérou a remis à un allemand la direction de son collége et de son école réale supérieure à Lima.

La République de Colombie (Nouvelle Grenade) n'a pas appelé moins de 40 maîtres d'Allemagne. Costa-Rica, la république américaine centrale, veut organiser ses écoles normales d'après le système allemand.

Les instituteurs allemands reçoivent dans ces pays un traitement considérable et le droit de bourgeoisie. Nous avons déjà dit en quelle estime les maîtres allemands sont au Japon, où, par parenthèse, une insurrection formidable menace, dit-on, les institutions et les aspirations des réformateurs.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

([1] » No sabemos todos, no saben todos los senores Diputados que est an una « gran parte de los pueblos de Espana, sin tener escuelas donde apprender a » lecr y a escribir? » (*Magisterio Espanol* de Madrid du 10 septembre.)